

DEPUIS 50 ANS : LA VOIX DES EMPLOYEURS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018
DU CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

DEPUIS 50 ANS LA VOIX DES EMPLOYEURS DU QUÉBEC



LES VALEURS QUI INSPIRENT NOS CONVICTIONS

La passion et l'engagement

La rigueur et le pragmatisme

L'ouverture et la recherche
de solutions

La solidarité et la loyauté

Le désir de constituer une
valeur ajoutée pour nos membres

LES CONVICTIONS QUI ANIMENT NOTRE ACTION

- Le niveau et la qualité de vie d'une population dépendent en premier lieu de sa prospérité économique
- Le capital humain, l'entrepreneuriat, l'innovation, le commerce international et un environnement d'affaires favorable sont les leviers essentiels du développement économique
- Le Québec s'est développé et prospérera grâce à l'utilisation de ses meilleurs atouts
- Le dynamisme économique est un véhicule fondamental du développement durable, car il participe directement au progrès social et stimule les investissements technologiques favorables à la protection de l'environnement

NOTRE HISTOIRE

LA FORCE DU NOMBRE, UNE VOIX QUI PORTE!

Le CPQ, c'est un vaste réseau de dirigeants d'entreprises et d'associations sectorielles qui ont choisi de s'allier pour se donner une voix influente, représentative, rigoureuse, crédible et constructive afin de faire progresser leurs conditions de succès et d'œuvrer à une plus grande prospérité pour le Québec.

Créé en 1969, à l'issue d'un consensus dégagé entre les entreprises, les syndicats et le milieu universitaire, le CPQ est une confédération de près de 100 associations sectorielles et de plusieurs membres corporatifs (entreprises, institutions et autres employeurs). Il représente ainsi les intérêts de plus de 70 000 employeurs de toutes tailles issus des secteurs privé et parapublic.

NOTRE MISSION

ASSURER QUE LES EMPLOYEURS DISPOSENT DES MEILLEURES CONDITIONS POSSIBLES POUR PROSPÉRER ET FAIRE PROSPÉRER LE QUÉBEC

Regroupant les employeurs ayant des activités au Québec ainsi que leurs associations sectorielles, le CPQ intervient auprès des pouvoirs publics, des agents de la vie économique et de l'opinion publique, afin de promouvoir un climat d'affaires propice à la prospérité et à un développement économique responsable.

NOTRE VISION

LA PROSPÉRITÉ POUR TOUS, PAR TOUS ET AVEC TOUS!

Le CPQ se veut la référence et le point de convergence pour les employeurs et leurs associations sectorielles. Il contribue concrètement, par la crédibilité et l'efficacité de ses interventions et par son approche favorisant un dialogue social constructif, à la croissance et aux succès de ses membres, ainsi qu'à une meilleure compréhension du milieu des affaires et des enjeux touchant les entreprises. Le CPQ aspire à un Québec dont la prospérité économique est enviable et inclusive.

NOTRE ACTION

UN ENGAGEMENT SOUTENU ET PASSIONNÉ À FAIRE VALOIR LES INTÉRÊTS DE NOS MEMBRES SUR DE NOMBREUX FRONTS!

Les employeurs du Québec peuvent compter sur la participation active du CPQ partout où s'élaborent les politiques susceptibles de les affecter, tant au palier municipal, provincial que fédéral, voire international. Le CPQ intervient également sur de nombreuses tribunes pour faire entendre la voix des employeurs du Québec et faire reconnaître leur contribution à l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des citoyens.

Son leadership est notamment reconnu au sein de diverses instances gouvernementales et de nombreux organismes.

- Conseil d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) ainsi que de nombreux comités de travail de la CNESST
- Assemblée délibérante et comité exécutif de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) et de nombreux groupes de travail de la Commission
- Conseil d'administration du Conseil emploi métropole (CEM)
- Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM) et ses sous-comités
- Comité de suivi en matière d'allègement réglementaire et administratif
- Comité national des programmes d'études professionnelles et techniques (CNPEPT)
- Table ronde tripartite formée de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et des provinces, du Conseil canadien des employeurs et du Congrès du travail du Canada sur les normes internationales du travail
- Organisation internationale du Travail (OIT), à Genève
- Conférences des Nations Unies sur le climat (COP)
- Comités de travail et consultatifs sur différentes stratégies ou politiques gouvernementales
- Commissions parlementaires et caucus de l'Assemblée nationale du Québec et de la Chambre des communes du Canada ainsi que comités sénatoriaux
- Comité consultatif de la Politique de mobilité durable
- Table des parties prenantes – Transition énergétique Québec (TEQ)
- Chantiers de réflexion vers la création d'une grappe d'innovation dans le secteur de la construction
- Comité de mobilisation du milieu des affaires de Réseau Réussite Montréal

En outre, le CPQ est, depuis sa création, un interlocuteur privilégié de différents forums axés sur le dialogue social auprès des groupes de la société civile – particulièrement les associations syndicales et environnementales – et du monde de l'éducation et de la famille.

DOMAINES D'INTERVENTION PRIORITAIRES

Dans le cadre de sa mission présentée dans sa plateforme économique 2018-2021, le CPQ intervient dans six domaines prioritaires liés à la conjoncture socioéconomique et aux besoins de ses membres.



MAIN-D'ŒUVRE

- Éducation
- Formation professionnelle
- Immigration et attraction des talents
- Inclusion et intégration



LOIS ET RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL

- Relations de travail
- Santé et sécurité du travail
- Normes et équité
- Rémunération et avantages sociaux



FINANCES PUBLIQUES

- Services publics
- Dette publique
- Fiscalité
- Leviers financiers des entreprises



DÉFIS PUBLICS

- Infrastructures
- Développement local et régional
- Démocratie et acceptabilité sociale
- Agilité de l'État



ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Mobilité durable
- Transition énergétique
- Réglementation environnementale
- Fiscalité verte



MOTEURS DE CROISSANCE

- Entrepreneuriat
- Innovation et technologies
- Marchés externes
- Diversité économique

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le CPQ s'est distingué cette dernière année par son influence porteuse sur le plan des décisions gouvernementales et des grands débats nationaux et mondiaux, en valorisant et en défendant avec rigueur, doigté et sensibilité la réalité complexe et en constante mutation des employeurs du Québec.

Au moment de présenter sa plateforme économique 2018-2021, le CPQ a enclenché un nouveau cycle quadriennal visant à canaliser son action et son leadership dans six domaines d'intervention prioritaires : la main-d'œuvre, la réglementation du travail, les finances publiques, les défis publics, l'économie verte et les moteurs de croissance. Ces axes sont autant de grands chantiers transversaux qui mobilisent tous les secteurs économiques et toutes les régions du Québec, que le CPQ représente par l'entremise de ses membres corporatifs et associatifs.

Il a également assis son importance comme acteur de premier choix dans le dialogue public et auprès de groupes de concertation, en représentant les employeurs au sein des conseils d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, de la Commission des partenaires du marché du travail et du Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre. Il a été le fer de lance d'un mouvement national d'employeurs demandant d'agir avec urgence face à la rareté croissante de la main-d'œuvre. Il n'a ménagé aucun effort dans sa veille stratégique et dans l'évaluation des impacts de nombreux changements majeurs de la législation du travail, qui a fait l'objet d'une réforme sans précédent. Il a contribué activement à mobiliser ses membres dans plusieurs dossiers majeurs allant des enjeux de transport aux changements climatiques, en passant par les défis d'innovation et de productivité propres à certains secteurs soucieux de maintenir leur compétitivité ou de prendre le virage numérique.

Son engagement sans faille et son analyse approfondie des enjeux macroéconomiques l'ont par ailleurs amené à représenter les entreprises québécoises à la 24^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et à réunir régulièrement à une table de concertation les représentants de nombreux secteurs économiques touchés par les négociations de l'accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique.

Conscient des problématiques criantes que présente le déficit de personnel dans tous les secteurs et toutes les régions du Québec, le CPQ a, pour la première fois de son histoire, entrepris la mise en place d'une offre de services d'accompagnement et de soutien en recrutement et rétention des talents, et pour un meilleur arrimage entre les besoins et la réalité des immigrants, de personnes en situation de handicap ou des autochtones.

Un mot ne peut rendre justice à l'ensemble des actions et des réalisations accomplies par cette équipe aguerrie et engagée, menée de main de maître par son président-directeur général, M. Yves-Thomas Dorval. En mon nom et au nom de tous les membres du conseil d'administration, je souhaite les remercier et les féliciter pour cette année bien remplie.

Je tiens également à remercier les membres du conseil d'administration actuel et ceux dont le mandat se terminera bientôt, pour leur appui indéfectible et la confiance qu'ils m'ont accordée tout au long de l'année.

Marc-André Roy

Président du conseil d'administration
Président et chef de la direction, R3D

MOT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2018 a marqué un tournant dans l'histoire du Québec avec l'élection, pour la première fois depuis des décennies, d'un gouvernement provincial issu d'un nouveau parti. Cela n'est pas anodin pour le CPQ, qui jongle quotidiennement avec de nombreux dossiers fortement influencés par les politiques publiques. Notre organisme est à ce point impliqué dans les grandes orientations de notre société qu'il devient encore plus important de faire valoir les axes d'intervention au cœur de notre plateforme économique 2018-2021, afin d'éclairer le gouvernement sur les enjeux spécifiques et le contexte dans lequel œuvrent les employeurs québécois.

La rareté de main-d'œuvre est sans contredit le grand enjeu des entreprises au Québec, qui étouffe leur capacité de croître et de prospérer au bénéfice de tous. Voilà pourquoi nous avons multiplié les efforts afin de faire adopter par le gouvernement la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre d'abord, et la Grande Corvée d'accompagnement des employeurs ensuite, à laquelle le CPQ s'associe comme partenaire actif. Nous avons également jeté les bases de nombre de projets destinés à répondre aux besoins des entreprises en matière de stratégies de gestion des ressources humaines et de mobilisation de bassins de main-d'œuvre sous-représentés dans le marché du travail. Ces projets prendront une envergure particulière au cours des prochains mois.

Au chapitre de la législation du travail, le CPQ a eu une année très remplie en tant que principal porte-parole des employeurs. Qu'il s'agisse de l'augmentation du salaire minimum, des nouvelles contraintes pour les entreprises conjuguées à la modernisation de la loi sur les normes du travail, de l'élimination des différenciations de traitement – particulièrement sur le plan des régimes de retraite – ou encore, de santé et sécurité au travail, le CPQ a été là pour défendre l'importance d'un équilibre sain entre les parties, afin de ne pas pénaliser indûment les employeurs et leur capacité de créer, maintenir ou transformer des emplois. Au palier fédéral aussi, le CPQ a eu maintes occasions de rappeler au gouvernement l'importance de prendre en compte la réalité des entreprises dans son approche en matière de réglementation du travail.

Nonobstant les critiques formulées par divers intervenants, le Québec a réussi à assainir ses finances publiques, en ayant recours notamment au mécanisme du cran d'arrêt proposé par le CPQ. Au cours des dernières années, le gouvernement a dévoilé plusieurs stratégies, plans d'action et politiques importantes dont le CPQ a été l'ardent promoteur. Sur le plan fédéral, l'on attend encore un programme de retour à l'équilibre budgétaire qui saurait rassurer quant à la capacité du pays de faire face à une éventuelle fin de cycle économique. Par ailleurs, le CPQ a incité Ottawa à mettre en place un régime fiscal concurrentiel apte à protéger la compétitivité des entreprises canadiennes face à la politique fiscale agressive en vigueur aux États-Unis.

Les changements rapides de notre monde appellent des réponses tout aussi rapides et adaptées de la part de l'État, ainsi qu'une modernisation en profondeur des infrastructures. Le CPQ a été le fer de lance d'un mouvement qui a amené le gouvernement à soutenir la création d'une grappe dans le secteur de la construction, qui souhaite relever son niveau de compétitivité et d'innovation et accroître la collaboration entre ses nombreux acteurs. Nous prenons une part active aux efforts de concrétisation de ce projet, qui pourrait bénéficier à l'un des plus importants écosystèmes d'affaires du Québec.

Les entreprises ont un rôle de premier plan à jouer face aux défis qu'imposent les changements climatiques, de même qu'à l'égard des attentes citoyennes en matière de qualité de l'environnement. Afin de réunir les conditions de succès pour réussir à concilier économie et environnement et créer de nouveaux véhicules d'innovation et de productivité pour les entreprises, le CPQ a participé activement aux travaux qui ont mené au plan directeur de Transition énergétique Québec, à l'élaboration de la première politique de mobilité durable, et à la réforme de la gouvernance du Fonds vert. Parallèlement, il s'est engagé, avec ses partenaires, dans la révision de la Loi sur la qualité de l'environnement, et dans la promotion du modèle d'économie circulaire, de l'économie verte et des technologies propres.

Nous sommes également intervenus régulièrement en faveur d'un écosystème d'affaires attrayant et compétitif qui favorise l'investissement, l'innovation, la productivité et l'entrepreneuriat. Le CPQ a aussi réuni de nombreux acteurs économiques afin que continue de circuler l'information entre ses membres, et a entretenu des discussions permanentes avec les équipes de négociation et les hauts responsables chargés des dossiers de commerce international – particulièrement dans le contexte émotif de la révision de l'Accord de libre-échange nord-américain – afin de dégager des pistes de solution en faveur d'une saine concurrence.

À la veille de son 50^e anniversaire, le CPQ a continué – réaffirmant ainsi son leadership – de représenter avec ardeur, profondeur et ouverture la réalité des employeurs dans un monde en mouvance, de défendre sur la place publique, auprès des divers paliers de gouvernement et avec de nombreux acteurs de la société civile, l'importance du rôle des entreprises dans la prospérité de tous et chacun.

J'aimerais souligner la persévérance et le dévouement de l'équipe de la permanence ainsi que le soutien éclairé des membres du conseil d'administration et, en particulier, de son président, Marc-André Roy, que je remercie du fond du cœur pour son engagement indéfectible.

Yves-Thomas Dorval, Adm.A., ASC, ARP
Président-directeur général





ENGAGEMENT

Accompagner les employeurs québécois confrontés aux multiples enjeux liés au développement du capital humain, afin de favoriser l'adaptation et une compétitivité renouvelée des entreprises dans une conjoncture économique complexe et en pleine mutation

MAIN-D'ŒUVRE

PRINCIPALES RÉALISATIONS



LE CPQ À L'ORIGINE DE LA PREMIÈRE STRATÉGIE NATIONALE SUR LA MAIN-D'ŒUVRE

L'organisme a travaillé activement à l'élaboration de la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre (SNMO) du gouvernement du Québec, dévoilée au printemps 2018, et il est intervenu à de nombreuses reprises pour en faire la promotion.

- Disposant d'une enveloppe de 1,3 milliard de dollars sur cinq ans, la SNMO tenait compte de la réalité et des enjeux des employeurs en matière de main-d'œuvre que le CPQ avait mis de l'avant, en répondant par des mesures adaptées à leurs besoins concrets.
- Au début de l'automne 2018, marqué par les élections au Québec, le CPQ a martelé l'importance de garder les enjeux de main-d'œuvre au cœur des discussions durant la campagne.
- Au lendemain des élections, l'organisme a mené une vaste opération de mobilisation des associations d'employeurs afin de demander au nouveau gouvernement de faire de la rareté de main-d'œuvre la priorité économique numéro un.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET IMPACTS SUR LA MAIN-D'ŒUVRE : UNE PREMIÈRE ÉTUDE ORIGINALE

La transition énergétique entraîne de profondes mutations dans le marché du travail, et ses impacts sur la main-d'œuvre sont loin d'être négligeables.

- En collaboration avec un groupe de travail multisectoriel, le CPQ a publié une étude inédite sur les impacts de la transition énergétique sur la main-d'œuvre et les entreprises québécoises à l'horizon 2030, afin de préparer les employeurs du Québec à relever avec brio ce nouveau défi.
- Le CPQ a souligné l'importance de créer des programmes de formation pour bien outiller les travailleurs actuels et futurs, et saisir les occasions que suscite la transition énergétique.

La transition énergétique et la main-d'œuvre québécoise :

Promouvoir des transformations durables sur le plan écologique et social dans les secteurs du transport, du bâtiment et de l'énergie

Groupes de travail sur la main-d'œuvre
Janvier 2018



PERSONNES ÉLOIGNÉES OU SOUS-REPRÉSENTÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL : LE CPQ EN MODE ACTION

En collaboration avec plusieurs organismes spécialisés, le CPQ a développé des projets concrets d'aide à l'intégration des travailleurs sous-représentés dans le marché du travail, notamment les membres des communautés autochtones et les personnes souffrant d'un handicap ou ayant des besoins particuliers.

- Lors de la 22^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées, le CPQ et le ROSEPH ont, avec leurs partenaires, lancé un programme de formation offert partout au Québec pour améliorer le processus d'embauche des personnes en situation de handicap. Au cours de l'année 2018, plus de 300 gestionnaires de ressources humaines et employeurs des quatre coins de la province ont suivi cette nouvelle formation.
- Le CPQ a démarré, en partenariat avec des organismes en employabilité autochtones et allochtones et le milieu de l'éducation, le projet Nika qui vise l'intégration en entreprise de travailleurs autochtones vivant en milieu urbain.
- Bien que l'organisme ait bien accueilli l'adoption du Règlement sur l'immigration au Québec afin d'accélérer le processus d'immigration, il a souligné l'importance d'adapter la grille de sélection des nouveaux arrivants aux besoins spécifiques des employeurs.
- Le CPQ a exprimé énergiquement son désaccord face à l'intention du gouvernement provincial de baisser les seuils d'immigration au Québec.
- L'organisme a également posé les fondations d'un service d'accompagnement ciblé et personnalisé d'expertises en matière de ressources humaines afin de répondre aux besoins des entreprises.

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE : POUR SE HISSE PARMIS LES NATIONS LES PLUS PRODUCTIVES DU MONDE

Le CPQ a mis l'emphase sur l'importance d'arrimer la formation et les besoins actuels et futurs du marché du travail, ainsi que de favoriser le développement des compétences professionnelles tout au long de la vie active.

- Dans le cadre de sa participation aux deux journées de réflexion sur la formation professionnelle organisées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le CPQ a souligné l'importance de moderniser la formation professionnelle pour mieux répondre aux défis actuels.
- Il a exprimé sa satisfaction lorsque le gouvernement a annoncé son Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur.
- Le CPQ a participé à la Grande semaine des tout-petits, qui souligne l'importance d'offrir aux plus jeunes les meilleures conditions possibles pour développer leur plein potentiel afin que tout le Québec puisse bénéficier de leur talent.
- Il a mis en place le chantier « Virage numérique de l'Éducation » pour proposer un meilleur arrimage entre le milieu de l'éducation et le milieu des affaires à l'égard du numérique.

ÉVÈNEMENTS

24 octobre

PRIX CRÉATEURS D'EMPLOIS DU QUÉBEC

Pour une deuxième année consécutive, le CPQ s'est associé aux Prix Créateurs d'emplois du Québec en tant que fier partenaire fondateur de l'évènement. Ces prix, remis au cours d'une grande soirée de Gala à Québec, célèbrent annuellement la création, le maintien et la croissance exceptionnelle d'emplois de qualité dans une perspective de développement durable. Ce sont les entreprises LM Wind Power, Miralis et Olymel qui ont remporté les grands honneurs cette année, devant plus de 1000 personnes provenant principalement du milieu des affaires.



Yves-Thomas Dorval, PDG du CPQ; **Jean Boulet**, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale; **Paul Beauchamp**, premier vice-président, Olymel S.E.C.; **Léopold Beaulieu**, président-directeur général de Fondation; **Pierre Cassivi**, PDG des Prix Créateurs d'emplois du Québec; **Pierre Dolbec**, président de la Corporation des parcs industriels de Québec.



Photos : Gilles Fréchette

Yves-Thomas Dorval, PDG du CPQ; **Alexandre Rouleau**, directeur santé et sécurité de Lowe's Canada.



LOIS ET RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL



PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENGAGEMENT

S'assurer que l'encadrement législatif et réglementaire permette l'évolution de l'organisation du travail vers un équilibre constructif entre le progrès social et économique

LÉGISLATION DU TRAVAIL : ALLÈGEMENT RÉGLEMENTAIRE

Le CPQ a participé à plusieurs rencontres auprès des instances paritaires (CNESST, CCTM, CPMT), au niveau ministériel et sous-ministériel, ainsi qu'auprès de certains élus et influenceurs stratégiques pour faire état des enjeux en matière d'organisation du travail au sein des entreprises du Québec.

Les dossiers suivants, notamment, ont fait l'objet de plusieurs interventions afin que les principes qui sous-tendent la *Politique gouvernementale sur l'allègement réglementaire et administratif* soient pris en compte lors de toute adoption ou modification législative.

- Le maintien d'une clause de continuité pour préserver les délicats acquis des ententes négociées et les engagements envers les employés en matière de régimes de retraite différenciés, et prévenir le durcissement des relations de travail.
- La nouvelle réglementation à venir qui touchera le secteur des agences de placement ainsi que les entreprises qui y ont recours.
- Les délais de conformité et les dispositions relatives aux disparités de contraintes que fait peser la réforme de la Loi sur les normes du travail (LNT) sur les entreprises.
- De manière générale, dans les négociations collectives, le CPQ souligne l'importance d'accompagner les parties pour favoriser, en tout temps, la conclusion d'ententes négociées en ne forçant pas indûment le recours à des arbitrages, tout en reconnaissant que certains secteurs doivent être considérés comme des services essentiels.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX : CRÉER DE BONNES CONDITIONS POUR TOUS

Le CPQ intervient en vue de limiter les charges des employeurs tout en favorisant de bonnes conditions pour tous.

- L'organisme a fait valoir que toute hausse du salaire minimum doit respecter la capacité de payer des employeurs, et a expliqué en quoi une hausse rapide du taux horaire à 15 \$ constitue une cible arbitraire sans lien avec le niveau de vie et les autres avantages spécifiques au Québec.
- Comme chaque année, il a publié, avec le concours de plusieurs firmes en ressources humaines, un cahier spécial sur les prévisions salariales prévoyant une augmentation salariale moyenne de 2,6 % au cours de l'année 2019.
- À maintes reprises, le CPQ s'est prononcé contre l'élimination des clauses de différenciation de traitement dans les régimes de retraite et avantages sociaux.
- Le CPQ s'est prononcé sur la proposition d'un régime national d'assurance-médicaments au Canada, expliquant les divers enjeux entourant une telle orientation et notant que l'objectif devrait être de combler les lacunes existantes plutôt que tout remettre en question.
- L'organisme a participé aux travaux en vue d'un règlement sur la grille de la provision de stabilisation pour les régimes à prestations déterminées, ainsi qu'aux travaux de Retraite Québec sur les régimes de retraite à prestations cibles.

NORMES ET ÉQUITÉ : UNE MODERNISATION NÉCESSAIRE, MAIS QUI DOIT RESPECTER L'ÉQUILIBRE ENTRE EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS

S'inscrivant dans la volonté de s'assurer que l'encadrement des normes du travail tienne compte des préoccupations des employeurs comme des salariés, le CPQ a multiplié les interventions sur la place publique, auprès de diverses instances et dans le cadre de rencontres avec le gouvernement.

- Lors des consultations sur le projet de loi 176 modifiant la LNT, il a fait valoir l'importance d'une modernisation de la loi qui assure le nécessaire équilibre entre les droits des employeurs et ceux des travailleurs.
- Il s'est exprimé à maintes reprises pour souligner que les impacts négatifs de la réforme de la LNT sur les employeurs ont été sous-évalués.
- Le CPQ a souligné que le projet de loi 174 modifiant le régime d'assurance parentale aurait pour effet d'alourdir de façon marquée le fardeau réglementaire des entreprises.
- L'organisme a été consulté au sujet des nouvelles dispositions du projet de loi C-86, et il a souligné que l'application de cette nouvelle loi représenterait des défis importants pour les employeurs.

LE REPRÉSENTANT PATRONAL PAR EXCELLENCE EN MATIÈRE DE RELATIONS DE TRAVAIL AINSI QU'EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Encore une fois, l'année a été ponctuée de moments forts dans le domaine des relations de travail, qui ont été autant d'occasions pour le CPQ de se démarquer par son approche rigoureuse et son leadership.

- Dans le cadre des consultations publiques, le CPQ a émis des commentaires sur le projet de loi C-65 modifiant le *Code canadien du travail* (harcèlement et violence), la *Loi sur les relations de travail au Parlement* et la *Loi 1 d'exécution du budget 2017*.
- Il a manifesté sa déception face à la décision de la Cour suprême dans le cadre de l'arrêt Caron créant un déséquilibre défavorable croissant pour les employeurs.
- Il a souligné que les modifications proposées par le projet de loi 152 vont à l'encontre d'un dialogue social qui a fait ses preuves.
- À l'occasion du *Jour commémoratif des personnes décédées ou blessées au travail*, le CPQ a encouragé l'ensemble de la population à se rappeler l'importance de milieux de travail sains et sécuritaires.
- Le CPQ a commenté les conflits de travail impliquant les grutiers ainsi que celui à Poste Canada, afin d'éviter que les situations perdurent et nuisent potentiellement à l'économie du Québec.
- Dans le contexte de la légalisation du cannabis, le CPQ a recommandé aux employeurs d'adopter des politiques de tolérance zéro à l'égard de la consommation dans un contexte professionnel.

ÉVÈNEMENTS

18 septembre

DOSSIER SPÉCIAL SUR LES PRÉVISIONS SALARIALES 2019

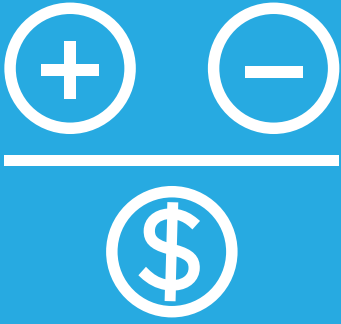
En collaboration avec certaines des plus importantes firmes québécoises de consultation en ressources humaines, le CPQ dévoile annuellement ses prévisions salariales pour l'année à venir. À l'occasion de ce rendez-vous annuel fort attendu, les hauts dirigeants, gestionnaires et chefs d'entreprise peuvent prendre connaissance des augmentations salariales prévues dans plusieurs secteurs et différentes catégories d'emploi et ainsi mieux planifier leur stratégie de rémunération.



Photos : Marc-Antoine Grégoire

Stéphane Paré, directeur de Novo Studio; **Claudio Gardonio**, associé chez Korn Ferry; **Michel Dubé**, directeur, services-conseils en rémunération chez Morneau Shepell; **Luc Lapalme**, conseiller principal chez Mercer; **Louis-Philippe Beaupré**, consultant, Rémunération et gestion de talent chez Willis Towers Watson; **Norma Kozhaya**, VP recherche et économiste en chef; **Jean-François Beauregard**, directeur développement des affaires au Regroupement Loisir et Sport du Québec; **Anna Potvin**, CRHA, conseillère principale, Rémunération chez Normandin Beaudry; **René Boivin**, PDG de Groupe-conseil NOVO SST; lors du dévoilement des Prévisions salariales 2019.





FINANCES PUBLIQUES

ENGAGEMENT

Promouvoir les liens entre la rigueur budgétaire, le progrès social et la prospérité en orientant les gouvernements vers des mécanismes de gestion à long terme, une fiscalité compétitive et équitable, et une intervention publique dans l'économie ajustée aux besoins stratégiques des entreprises

PRINCIPALES RÉALISATIONS



ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET CONTRÔLE DES DÉPENSES PUBLIQUES

Le CPQ accompagne régulièrement les gouvernements provincial et fédéral dans l'élaboration d'orientations économiques. Il fait valoir notamment l'importance de la mise en place de plans économiques qui tiennent compte de la réalité fiscale des entreprises et de la nécessité de redoubler d'ardeur pour accroître notre prospérité collective.

- Lors des consultations prébudgétaires du Québec, il a souligné, entre autres, l'importance de garder le cap sur la rigueur dans la gestion des finances publiques, le développement économique régional et l'innovation.
- À la veille du déclenchement des élections provinciales, le CPQ a invité tous les partis à prendre des engagements concrets pour favoriser une économie résistante aux chocs pouvant provenir autant de changements technologiques que de mutations profondes dans l'économie mondiale.
- Lors des consultations prébudgétaires du Canada, le CPQ a insisté sur l'importance d'entretenir un climat d'affaires véritablement concurrentiel au Canada, comme gage d'une plus grande prospérité et d'une meilleure qualité de vie pour les citoyens.



ÉVÈNEMENTS

SE MOBILISER EN FAVEUR D'UNE FISCALITÉ CONCURRENTIELLE

Le CPQ a réitéré l'importance d'alléger les politiques fiscales afin de ne pas nuire à la compétitivité de nos entreprises, et de maintenir un climat d'affaires attrayant pour de nouveaux investisseurs.

- Il s'est prononcé à plusieurs reprises sur le fait que la réforme fiscale des États-Unis a profondément érodé la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes, et a invité le gouvernement fédéral à agir de façon musclée pour protéger, voire accroître, la compétitivité de notre régime fiscal.
- Lors d'une rencontre annuelle des représentants patronaux avec le premier ministre du Québec, le CPQ a souligné que même si l'économie témoigne d'une certaine résilience, le gouvernement doit maintenir un discours inclusif et mobilisateur sur la prospérité, et reconnaître la contribution des entreprises au niveau et à la qualité de vie des Québécois.
- Lors des mises à jour économiques des gouvernements fédéral et provincial, le CPQ a salué les mesures d'amortissement accéléré liées aux investissements.
- Le CPQ a salué les réductions de la cotisation au Fonds de services de santé pour les PME annoncées par le gouvernement du Québec.

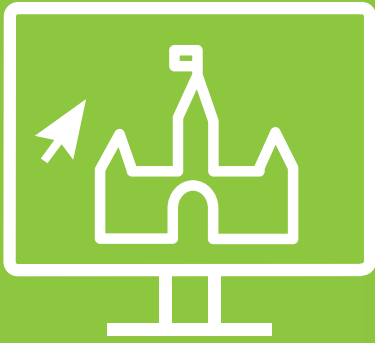
7 décembre

Quelques jours après la mise à jour économique du gouvernement fédéral, le ministre des Finances du Canada, Bill Morneau, a fait le point sur l'état de santé de l'économie canadienne et il a expliqué sa vision pour soutenir la prospérité du pays lors d'une conférence d'envergure réunissant plus de 300 représentants du milieu des affaires.



Photos : Marc-Antoine Grégoire

Bill Morneau, ministre des Finances du Canada



ENGAGEMENT

Un appareil étatique moderne et exemplaire, qui agit à tous les niveaux de gouvernement comme facilitateur du développement économique et social, limite les entraves liées à des visions isolées et les coûts découlant d'un blocage de projets structurants pour le Québec

DÉFIS PUBLICS

PRINCIPALES RÉALISATIONS



DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LOCAL : UNE PRIORITÉ!

La croissance économique du Québec passe nécessairement par la prospérité de l'ensemble de nos régions.

- Le CPQ s'est arrêté notamment à Rimouski, Shawinigan et Trois-Rivières pour aller à la rencontre des entrepreneurs et autres acteurs économiques et des élus, afin de mieux cerner les enjeux socioéconomiques de leur région respective.



Photo : Sébastien Dion

Tous les partenaires des PCEQ 2018

- Il a participé à un forum réunissant des représentants des milieux des affaires, de l'environnement, de la santé publique, du monde municipal, de la culture, de l'urbanisme et de l'agriculture, afin de discuter d'une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.
- Lors du Sommet sur le transport aérien régional, le CPQ a salué les engagements pris par le gouvernement du Québec pour favoriser la contribution du transport aérien et des aéroports à la prospérité des régions.
- Il a salué la Politique bioalimentaire 2018-2025 qui représente un investissement porteur pour l'ensemble des secteurs et des régions du Québec.
- Quelques mois avant le déclenchement des élections au Québec, le CPQ et la CSN ont participé à deux débats-conférences avec la population de la Côte-Nord pour échanger sur les enjeux de la région dont devraient se préoccuper les différents partis.

INFRASTRUCTURES ET AGILITÉ DE L'ÉTAT

Les changements rapides de notre monde appellent des réponses tout aussi rapides et adaptées de l'État, ainsi qu'une modernisation en profondeur des infrastructures.

- Ayant souvent répété l'importance d'agir pour moderniser le secteur de la construction, le CPQ était heureux de voir l'annonce par le gouvernement de la création d'une grappe consacrée à ce secteur. Le CPQ est fier de pouvoir prendre part à cette démarche et contribue activement aux efforts visant la concrétisation de ce projet.



- Le CPQ a plaidé en faveur d'une révision de la politique provinciale du plus bas soumissionnaire dans l'octroi des contrats publics, afin de privilégier des pratiques de sélection basées sur la qualité et la durabilité.
- Voyant un fort potentiel d'amélioration des pratiques de l'État en ce qui concerne l'octroi de contrats publics, le CPQ a salué la mise en place d'un projet pilote d'encadrement et d'accélération des paiements dans le domaine de la construction.
- Suite à l'annonce du report de la fin des travaux du nouveau pont Champlain à Montréal, le CPQ a fait valoir que cette décision permettra de mener à terme de façon sécuritaire un chantier qui est crucial pour la vitalité économique de la métropole, et dont le legs devra durer pendant plusieurs décennies.
- Afin d'améliorer le système de santé, auquel les employeurs contribuent en bonne partie, le CPQ prône l'introduction d'une culture d'innovation misant sur une plus grande efficacité.

Photos : Marc-Antoine Grégoire



François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada

23 février

Stéphane Billette, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional, a discuté avec les membres du CPQ des différentes initiatives de son ministère en vue d'alléger le fardeau administratif des entreprises.



Stéphane Billette, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional du Québec

17 octobre

Au cours d'un événement organisé exclusivement pour les membres du CPQ, François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, a présenté le plan d'infrastructures à long terme du gouvernement du Canada.



Yves-Thomas Dorval, PDG du CPQ; **François-Philippe Champagne**, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada.



ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

ENGAGEMENT

Faire de la lutte contre les changements climatiques et des technologies propres des leviers de développement économique et social, et inciter le gouvernement à mettre en place des stratégies et des politiques favorisant la rentabilité des investissements en innovation et en développement technologique, ainsi qu'à adopter une réglementation environnementale intelligente

PRINCIPALES RÉALISATIONS



AGIR POUR UNE RÉGLEMENTATION DURABLE

Le CPQ est un acteur incontournable lorsqu'il est question d'incorporer les principes de développement durable dans le développement économique ou la modernisation des lois et des réglementations.

- Mobilité durable : le CPQ a participé activement au comité consultatif d'experts pour l'élaboration d'une première politique québécoise de mobilité durable, annoncée en avril. L'organisme s'est également réjoui de la concrétisation du projet du Réseau express métropolitain – projet visionnaire et pilier central de la mobilité urbaine.
- Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) : ayant participé aux consultations qui ont mené à la nouvelle LQE, l'organisme s'est réjoui d'avoir été entendu par le gouvernement provincial, qui a décidé de reporter l'entrée en vigueur de la loi dont la dernière mouture nécessitait un travail d'arrimage supplémentaire avec la réalité des entreprises.



Photo : Recyc-Québec

De gauche à droite : **Isabelle Lombardo**, directrice, direction du développement durable et de la veille stratégique, ministère de l'Économie et de l'Innovation, **André Bellavance**, maire de Victoriaville et président de la Commission de l'environnement de l'UMQ, **Benjamin Laplatte**, vice-président – Affaires publiques et communications, CPQ, **Pierre-Olivier Pineau**, professeur titulaire, Département des sciences de la décision, titulaire de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie, HEC Montréal, lors des Assises québécoises de l'économie circulaire

NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES ET CRÉNEAUX EN ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE VERTE

Dans la perspective de réaliser le plus rapidement possible la transition vers une économie sobre en carbone, le CPQ s'applique à faire connaître de nouveaux modèles ainsi qu'à appuyer des initiatives permettant de cheminer vers une prospérité durable.

- En collaboration avec plusieurs partenaires, le CPQ a demandé à un groupe d'experts de faire une étude sur le potentiel et les perspectives de l'économie circulaire pour la prospérité du Québec. Le CPQ est fier d'avoir été l'instigateur de la première étude réalisée sur le sujet.



- Par le biais de SWITCH – Alliance pour une économie verte au Québec, le CPQ a soutenu les recommandations mises de l'avant par Écotech Québec visant à stimuler l'essor du secteur des technologies propres et innovantes au Québec et à assurer une meilleure cohérence entre les acteurs de l'écosystème.
- Ayant fait pression afin que soient mises en place des mesures concrètes pour la réalisation du virage vers une économie sobre en carbone, le CPQ a salué le Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : LES EMPLOYEURS FONT PARTIE DE LA SOLUTION

Les employeurs du Québec sont appelés à faire face à de profondes mutations du marché et des systèmes économiques en raison des changements climatiques. Le CPQ est là pour les appuyer dans leurs démarches.

- En collaboration avec différents partenaires, le CPQ a demandé au gouvernement de passer à l'action et d'adopter des mesures structurantes d'accompagnement du secteur des transports dans sa transition énergétique.
- Ayant siégé à la table des parties prenantes de Transition énergétique Québec (TEQ), l'organisme a salué le dépôt du Plan directeur 2018-2023 de TEQ, et rappelé que les entreprises auront besoin de conditions plus favorables à l'investissement.
- En collaboration avec SWITCH et plusieurs partenaires du milieu des affaires, le CPQ a demandé aux premiers ministres des provinces canadiennes de favoriser l'essor de l'économie verte et de répondre activement à la crise climatique.
- En décembre, le CPQ a représenté les employeurs à la COP 24 en Pologne, où il a fait valoir l'importance d'une participation de ces derniers à la solution, et de la nécessité d'encourager le Québec à mettre toutes les chances de son côté pour réussir la transition.

23 mars

André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, a présenté aux membres du CPQ les différentes mesures contenues dans la nouvelle Politique de mobilité durable.



Photos : Marc-Antoine Grégoire
André Fortin, ministre des Transports du Québec

4 juin

À l'occasion d'un dîner-causerie, Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'est entretenue avec les membres du CPQ pour faire le point sur la modernisation de la LQE, l'état d'avancement du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques, et la réorganisation du Fonds vert. Ce fut aussi le moment de discuter des besoins d'accompagnement des entreprises et des industries dans leur transition.



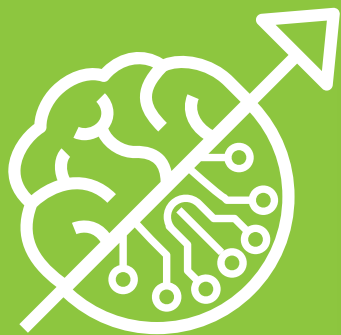
Isabelle Melançon, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; Marc-André Roy, président du Conseil d'administration du CPQ.

7 septembre

Sylvie Chagnon, présidente-directrice générale du Conseil de gestion du Fonds vert, a présenté le rôle et la gouvernance du Fonds vert, l'apport des partenaires ainsi que les différents leviers économiques qu'il peut créer.



Andrée-Lise Méthot, PDG de Cycle Capital Management; Sylvie Chagnon, présidente-directrice générale du Conseil de gestion du Fonds Vert; Yves-Thomas Dorval, PDG du CPQ.



MOTEURS DE CROISSANCE

ENGAGEMENT

Défendre les conditions qui favoriseront une amélioration tangible des moteurs de croissance que sont l'entrepreneuriat, l'innovation, l'internationalisation et la diversification, et une meilleure intégration dans les chaînes de valeur mondiales

PRINCIPALES RÉALISATIONS



ACCORDS ET TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE

Dans le contexte économique mondialisé actuel, il est indispensable de diversifier les entreprises d'ici et de faciliter leur accès aux marchés internationaux. Voilà pourquoi le CPQ a souligné cette année l'aboutissement des négociations de différents traités de libre-échange.

- Il a organisé des séances de rencontres régulières entre ses membres et M. Raymond Bachand, négociateur en chef pour le Québec dans le dossier de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), pour que les préoccupations et les défis de différents secteurs économiques soient pris en compte dans le cadre des négociations avec les États-Unis et le Mexique.
- Le CPQ s'est réjoui de la signature du Partenariat transpacifique global et progressiste, et des possibilités que ce nouvel accord représente pour la croissance des entreprises du Québec et du Canada.



ÉVÈNEMENTS

COMMERCE INTERNATIONAL : TRAVAILLER EN FAVEUR D'UNE SAINTE CONCURRENCE

Le CPQ s'est prononcé à plusieurs reprises afin de faire respecter les règles d'une concurrence internationale libre et saine.

- Le CPQ a fait de nombreuses sorties publiques pour déplorer l'imposition par les États-Unis de tarifs sur les importations canadiennes, en particulier sur l'aluminium et l'acier.
- Il a dénoncé la montée du protectionnisme chez nos voisins du Sud, ce qui menace les relations commerciales dont dépendent plusieurs industries des deux côtés de la frontière.
- Le CPQ a participé activement aux rencontres de concertation du gouvernement du Québec sur les dossiers concernant les tarifs imposés par les États-Unis sur les exportations canadiennes, en particulier celles du Québec.
- Il a souligné la victoire de Bombardier devant la Commission internationale du commerce des États-Unis, qui a refusé l'imposition des mesures punitives réclamées par le compétiteur Boeing.
- Le CPQ a appuyé le projet d'agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur – projet hautement stratégique pour les flux commerciaux internationaux vers le reste du continent nord-américain.
- Le CPQ a souligné l'importance du chantier maritime Davie pour l'ensemble de l'économie du Québec et pour conserver une expertise unique permettant de rester compétitif dans l'industrie maritime internationale.

CRÉER UN CONTEXTE CONCURRENTIEL PERMETTANT AUX ENTREPRISES DE CROÎTRE

Le CPQ a posé plusieurs gestes en faveur d'un contexte d'affaires attrayant et compétitif, qui favorise l'investissement, l'innovation et l'entrepreneuriat.

- Le CPQ s'est réjoui des mesures contenues dans le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2022 annoncé par le gouvernement du Québec au printemps 2018.

- Il a souligné l'importance de la culture et du divertissement pour la prospérité de la province dans une étude publiée sur le sujet, et par son appui à la nouvelle Politique culturelle du Québec.



- Il a publié une étude sur les retombées économiques de l'achat et de l'approvisionnement local au Québec, qui peuvent être complémentaires à une approche de libre-échange.
- Le CPQ est intervenu en comité sénatorial sur le projet de loi C-74, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 2018 sur les accords de réparation.
- L'organisme a également émis des commentaires sur les modifications proposées au Règlement sur les médicaments brevetés.

13 février

Alors que l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) était en renégociation et que l'Accord économique et commercial global (AECG) venait d'être signé, le CPQ recevait MM. Raymond Bachand, négociateur en chef pour le Québec dans le dossier de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et Pierre-Marc Johnson, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations de l'AECG. Ce fut l'occasion de revenir sur l'importance des relations commerciales transfrontalières pour la prospérité du Québec.



Raymond Bachand; Yves-Thomas Dorval; Pierre-Marc Johnson; Marc-André Roy.

8 mars

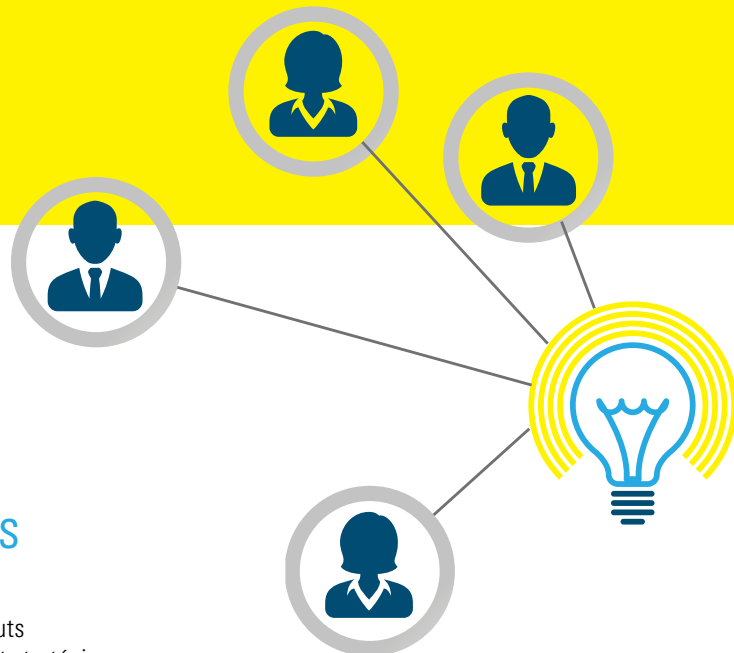
Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, Navdeep Bains, a rencontré les membres du CPQ pour discuter de différentes mesures du gouvernement pour favoriser l'innovation et le développement économique.



Yves-Thomas Dorval et Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada

Photos : Marc-Antoine Grégoire

RAYONNEMENT



DES TRIBUNES QUI RAPPROCHENT LES MEMBRES DES ÉLUS ET DES PERSONNALITÉS D'INFLUENCE

Les membres du CPQ ont eu le privilège de rencontrer plusieurs ministres, hauts fonctionnaires et chefs d'entreprises afin de les entendre sur leurs priorités et stratégies.



7 décembre
Bill Morneau, ministre des Finances du Canada et **Sévrine Labelle**, présidente-directrice générale de Femmessor, partenaire de l'évènement



17 octobre
François-Philippe Champagne, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada



7 septembre
Sylvie Chagnon, présidente-directrice générale du Conseil de gestion du Fonds vert



4 juin
Isabelle Melançon, ministre québécoise du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques



23 mars
André Fortin, ministre des Transports du Québec



8 mars
Navdeep Singh Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada



23 février
Stéphane Billette, ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional du Québec



13 février
Raymond Bachand, négociateur en chef pour le Québec dans le dossier de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), et **Pierre-Marc Johnson**, négociateur en chef pour le Québec dans le cadre des négociations de l'AECG

Photos : Marc-Antoine Grégoire

DES ÉVÈNEMENTS QUI HONORENT LES LEADERS ET VISIONNAIRES DU MILIEU DES AFFAIRES

Lors de sa 49^e assemblée générale annuelle, le CPQ a rendu hommage à plusieurs entrepreneurs de renom.

PRIX DE CARRIÈRE

Prix soulignant l'apport exceptionnel d'une personnalité du monde des affaires à la société québécoise



Marc-André Roy, président du CA du CPQ et **Jean-Pierre Léger**, président du conseil d'administration, Fondation St-Hubert, lauréat du Prix de carrière 2018

CLUB ENTREPRENEURS

Club très sélect créé en 1986 afin de reconnaître publiquement, une fois par année, la contribution exceptionnelle de gens d'affaires au développement économique du Québec



Erik Ryan, vice-président directeur, Marketing, stratégie et relations extérieures chez SNC-Lavalin et **Isabelle Marcoux**, présidente du conseil d'administration de TC transcontinental Inc.



Louis Vachon, président et chef de la direction, Banque Nationale et **Emilio Imbriglio**, président et chef de la direction de Raymond Chabot Grant Thornton

PRIX JEUNE ENTREPRENEUR

Créé en 2014, ce prix souligne le leadership et l'audace des réalisations de jeunes entrepreneurs connaissant une réussite remarquable



Mélanie Paul, vice-présidente de Granules LG et présidente de Inukshuk Synergie et **Stéphanie Trudeau**, vice-présidente principale – Réglementation, clients et communautés chez Énergir



Richard Payette, président et chef de la direction, Manuvie, et **Peter et Matthew Cassar**, cofondateurs de Sherweb

DES ÉTUDIANTS QUI SE SONT DÉMARQUÉS ONT ÉGALEMENT REÇU DES PRIX



De gauche à droite, **Ghislain Dufour**, **Annabelle Bilodeau Clarke**, de l'Université du Québec en Outaouais, **Hugo George**, de l'Université de Montréal, **Samahe Sabir**, de l'Université Laval et **Manon Poirier**, directrice de l'Ordre des CRHA, lauréats d'une Bourse Ghislain-Dufour, du nom de l'ancien dirigeant du CPQ, visant à souligner l'excellence d'étudiantes et d'étudiants de deuxième cycle en relations industrielles.

LE CPQ A SOULIGNÉ LA CONTRIBUTION DES MEMBRES SORTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DONT LE MANDAT VENAIT À ÉCHÉANCE CETTE ANNÉE.



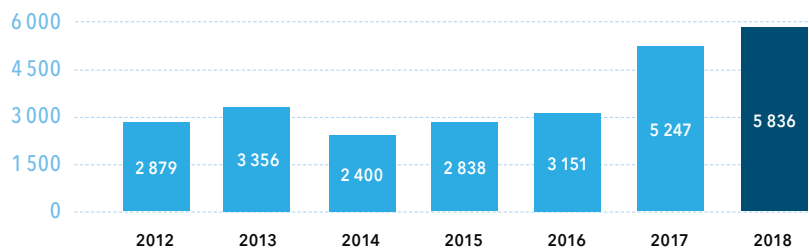
De gauche à droite, **Suzanne Morin**, associée, Deloitte, **Michel Patry**, directeur, HEC Montréal, **M^e Serge Sasseville**, vice-président principal – Affaires corporatives et institutionnelles, Québecor Média inc., **Gisèle Bourque**, directrice générale, Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTO) et **Diane J. Brisebois**, présidente et directrice générale, Conseil canadien du commerce de détail (CCCD).

RAYONNEMENT

DES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE

En 2018, le CPQ a poursuivi ses efforts afin d'être davantage présent dans les médias.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARUTIONS MÉDIATIQUES



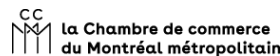
DES INTERVENTIONS SUR LES SUJETS DE L'HEURE

Au cours de 2018, le CPQ a participé à près d'une trentaine d'événements dans différentes régions du Québec pour aller à la rencontre de ses membres, participer à des tables rondes ou prononcer des allocutions afin d'appuyer les initiatives favorisant la prospérité collective.

- **20 février**
Forum Ariane – Savoir où on s'en va
- **1^{er} mars**
Colloque régional sur la main-d'œuvre en Mauricie
- **13 mars**
Salon des technologies environnementales du Québec
- **4 avril**
Colloque de l'Association canadienne des administrateurs de régimes de retraite
- **19 avril**
Les Rendez-vous de la Sodes – Transition énergétique et transport maritime : plus vert que bleu
- **26 avril**
Assemblée générale annuelle Éco Entreprises Québec
- **16 mai**
Forum à Baie-Comeau
- **17 mai**
Forum à Sept-Îles
- **17 mai**
Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud
- **24 mai**
Sommet pour une transition énergétique juste
- **25 mai**
Congrès de l'Association des estimateurs et économistes de la construction du Québec
- **24 septembre**
Assemblée générale annuelle de l'Association des collègues privés du Québec
- **26 octobre**
SMart – coopérative belge de travailleurs
- **7 novembre**
18^e Gala des Prix femmes d'affaires du Québec présenté par le Réseau Femmes d'affaires du Québec
- **15 novembre**
7^e édition du Colloque RH Québec
- **16 novembre**
Chantier « Virage numérique de l'Éducation »
- **21 novembre**
Employeurs de la MRC de Roussillon et des Jardins-de-Napierville
- **27 novembre**
Québec – Rendez-vous annuel des gens d'affaires
- **4-5 décembre**
Chantier de réflexion sur la création d'une grappe dans le secteur de la construction
- **5 décembre**
Assises québécoises de l'économie circulaire
- **10 décembre**
Gala des Prix d'Excellence de la Société québécoise des professionnels en relations publiques

DES COLLABORATIONS ET DES PARTENARIATS GAGNANTS

En 2018, le CPQ a eu la chance de bénéficier de diverses collaborations, et a de son côté apporté son appui à plusieurs causes liées à ses domaines d'intervention.



LE CPQ : L'INFLUENCEUR NUMÉRO UN!

Les entreprises et les associations sectorielles adhèrent au CPQ pour différentes raisons. Selon les enjeux qui les touchent, ses membres le choisissent pour...

... INSPIRER LA CRÉATION DE CONTENUS QUI LES REPRÉSENTENT

C'est de concert avec ses membres et pour eux que le CPQ génère des contenus pertinents et rigoureux qui mènent à la **publication** de documents inédits traitant de sujets spécialisés, au cœur de la prospérité. C'est aussi avec ses membres que le CPQ partage la primeur de ses plateformes multimédias, de ses analyses et de ses études.

... ACCÉDER DE MANIÈRE PRIVILÉGIÉE AUX ZONES D'INFLUENCE

Les membres du CPQ bénéficient du contact direct avec les sphères décisionnelles, notamment dans le cadre de ses interventions auprès d'une multitude d'instances, de **rencontres exclusives** avec les grands décideurs politiques, PDG et influenceurs, et lors d'activités de rayonnement choisies, telles des consultations publiques, une assemblée générale, des conférences, etc.

... S'IMPLIQUER AUX CÔTÉS D'EXPERTS DANS DIFFÉRENTS CHAMPS D'INTERVENTION

Les membres du CPQ participent activement aux **grands chantiers** du CPQ. Tout au long de l'année, les membres se sont impliqués dans de **grands dossiers** en lien avec la main-d'œuvre, la diversité en milieu de travail, la création d'une grappe de la construction, le numérique dans l'éducation et bien plus encore. Le CPQ a mis sur pied des comités stratégiques de travail, composés de représentants des associations et des entreprises membres qui sont consultés afin d'élaborer ses positions sur différents dossiers. On y traite, respectivement, de rémunération et d'avantages sociaux, d'éducation et d'adéquation formation-emploi, de santé et de sécurité du travail, de fiscalité et de finances publiques, d'affaires publiques, d'économie décarbonisée et d'économie numérique.



GOVERNANCE, ADMINISTRATEURS ET ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

AU 31 DÉCEMBRE 2018

BUREAU DES GOUVERNEURS MEMBRES RÉGULIERS



M. Louis-Marie Beaulieu
Président du conseil et chef de la direction, Groupe Desgagnés

M. Réal Bouclin
Président fondateur et chef de la direction, Groupe Sélection

M. Luc Bourgoïn
Directeur général, Association de la construction du Québec

M. Éric Boyko
Président, Stingray Digital

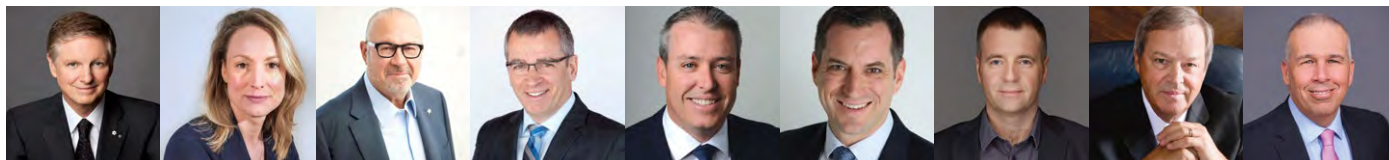
M^{me} Sophie Brochu
Présidente et chef de la direction, Énergir

M. Yvon Charest
Président et chef de la direction, Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.

M. Guy Cormier
Président du conseil et chef de la direction, Mouvement Desjardins

M. Pierre-Gabriel Côté
Président-directeur général, Investissement Québec

M. Denis Deschamps
Président et chef de la direction, Drakkar & Associés inc.



M. Paul Desmarais Jr.
Président du conseil et cochef de la direction, Power Corporation du Canada

M^{me} Émilie Dussault
Présidente et directrice générale de MPC, studio d'effets visuels, Technicolor Québec

M. Jean-Marc Eustache
Président et chef de la direction, Transat A.T. inc.

M. Mario Girard
Président-directeur général, Port de Québec

M. Marc-Étienne Julien
Président et chef de la direction, Randstad Canada

M. Alexandre Lefebvre
Président, Lefebvre & Benoît

M. Yannis Mallat
Président-directeur général des studios canadiens, Ubisoft

M. Jacques Ménard
C.C., G.O.Q. Président, BMO Groupe financier, Québec

M. Jean Moreau
Président et chef de la direction, Ciment McInnis



M. Pierre Pomerleau
Président-directeur général, Pomerleau inc.

M. Sylvain Prud'homme
Président, responsable des opérations internationales, Lowe's Canada

M. Paul Raymond
Président et chef de la direction, Groupe Alithya

M. Eric Richer La Flèche
Président et chef de la direction, Metro inc.

M. Dominic Robert
Directeur général, Association des entrepreneurs en construction du Québec

M. Calin Rovinescu
Président, chef de la direction, Air Canada

M. Luc Tremblay
Directeur général, Société de transport de Montréal

M^{me} Sylvie Vachon
Présidente-directrice générale, Port de Montréal

GOVERNEURS ÉMÉRITES



M. Pierre DesMarais II

M. Sébastien Allard

M. Marcel J. Bundock

M. Ghislain Dufour

M. André Y. Fortier

M. Guy G. Dufresne

M. Jim Hewitt

M. John LeBoutillier

M. Jean-Yves Leblanc

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Président
M. Marc-André Roy
Chef de la direction,
R3D Conseil inc. ^{(1) (2) (3)}

Vice-président
M. Stéphane Leduc
Directeur général,
CCN (Cegerco,
Cegertec,
Nuclear) ^{(1) (3)}

M. Yves-Thomas Dorval
Président-directeur
général du CPQ ^{(1) (2) (3)}

M. Denis Deschamps
Président et chef
de la direction,
Drakkar ^{(1) (3)}

M. Mario Girard
Président-directeur
général,
Port de Québec ⁽¹⁾

M^{me} Julie Roy
Présidente, Services
ménagers Roy ⁽²⁾

M. Roger Arsenault
Vice-président et
président sortant,
Groupe Aecon Québec,
ACRGTQ

M^{me} Sylvie Cloutier
Présidente-directrice
générale, CTAQ



M^{me} Josée Méthot
Présidente-directrice
générale, Association
minière du Québec

M. Gérard Pepin
Représentant du
Groupement des
chefs d'entreprise
et président, Sim
Bâtiments d'acier et
séchoirs à bois inc. ⁽³⁾

M^{me} Suzanne Roy
Présidente ex-officio,
Union des municipalités
du Québec, et mairesse
de Sainte-Julie

M. Léopold Turgeon
Président-directeur
général, Conseil
québécois du
commerce de détail
(CQCD)

M. Francis Baillet
Vice-président,
Affaires corporatives,
Ubisoft

M. Karl Blackburn
Directeur principal
– Affaires publiques
et relations
gouvernementales
Canada, Produits
forestiers Résolu ⁽³⁾

M^{me} Lydia D'Errico
MBA, CPA
Vice-présidente,
Services financiers
à l'entreprise, Ouest
de l'île de Montréal
et Outaouais, Banque
Royale du Canada ⁽²⁾

M. Robert Desbiens
Vice-président,
Développement
corporatif et innovation,
La Capitale ⁽²⁾



M. Michel Hémond
Président, Pyradia ⁽²⁾

M^{me} Marie-Hélène Jetté
Avocate, Associée,
Langlois avocats,
S.E.N.C.R.L. ⁽¹⁾

M. Sylvain Bouchard
Associé, Gauthier
Bédard (Saguenay-
Lac-Saint-Jean) ⁽³⁾

M. Jean Pouliot
Président, Produits
métalliques PMI
(Bas Saint-Laurent)

LE CPQ TIENT À REMERCIER LES ADMINISTRATEURS SORTANTS :

M. Michel Patry
Directeur, HEC Montréal

M^{me} Suzanne Morin
Associée, Deloitte

M^e Serge Sasseville
Vice-président principal –
Affaires corporatives et institutionnelles,
Québecor Média Inc.

M^{me} Gisèle Bourque
Directrice générale,
Association des constructeurs de routes
et grands travaux du Québec (ACRGTQ)

M^{me} Diane J. Brisebois
Présidente et directrice générale,
Conseil canadien du commerce de détail (CCCD)

(1) Membres du comité Exécutif, gouvernance et nominations 2018-2019

(2) Membres du comité Audit et Gestion des risques 2018-2019

(3) Membres du comité RH et rémunération 2018-2019

PERMANENCE

Président-directeur général
Yves-Thomas Dorval

**Vice-présidente à la recherche
et économiste en chef**
Norma Kozhaya

**Vice-présidente – Travail et affaires
juridiques**
M^e Karolyne Gagnon

**Vice-président – Affaires publiques
et communications**
Benjamin Laplatte

**Vice-président – Politiques de
développement de la main-d'œuvre**
Denis Hamel

**Vice-président – Stratégie
et rayonnement des affaires**
Marius S. Brisson

**Vice-président – Services RH
aux membres**
M^e Louis Senécal

**Directeur – Politiques de développement
de la main-d'œuvre**
Jean-Sébastien Plourde

**Directeur – Santé, sécurité
et relations du travail**
Dominique Malo

Directrice des communications
Camilla Sironi

Directrice – Finances et administration
Marie-Eve Bouthillier

**Conseillère principale – Communications
et relations avec les médias**
Nadine Lègaré

**Conseillère principale – Rayonnement des
affaires et relations avec les membres**
Julie-Anne Roy

Gestionnaire de projets
Jean-Patrick Brady

**Conseiller – Communications
et médias sociaux**
Marc-Antoine Grégoire

**Conseiller juridique – Santé et sécurité
et relations du travail**
M^e Pietro Centomo

**Conseillère au développement –
Solutions RH**
Chantale Boisvert

Conseillère – Solutions RH
Manon Pelletier

Coordonnatrice – Solutions RH
Claudia Guérette

**Coordonnatrice – Événements
et relations avec les médias**
Capucine Beauchamp

**Coordonnatrice – Services
aux membres et aux instances**
Chantal Picard

**Coordonnatrice – Rayonnement
des affaires**
Kim Ouellet

Adjointe au président-directeur général
Isabelle Barbeau

**Adjointe administrative –
Santé et sécurité du travail**
Julie Lefebvre

Technicienne comptable
Lucia Contreras

LE CPQ TIENT À REMERCIER LES EMPLOYÉS QUI NOUS ONT QUITTÉS EN 2018 :

Rodolphe Dumas
Coordonnateur, Rayonnement
des affaires

Chantal Hains
Directrice principale, Projets et liaison
avec les partenaires main-d'oeuvre

Jean-René Lafrance
Conseiller juridique

M^e Guy-François Lamy
Vice-président, Travail
et affaires juridiques

Pierre-Luc Massey
Conseiller – Communications
et relations publiques

Philippe Zdebelak
Adjoint – Coordination au rayonnement
des affaires

MERCI

À NOS PARTENAIRES ANNUELS 2018

PARTENAIRES ARGENT



The logo for Norton Rose Fulbright, consisting of a red rectangular box with a white upward-pointing arrow on the left side, followed by the text "NORTON ROSE FULBRIGHT" in white, uppercase, sans-serif font.



PARTENAIRE BRONZE



DÉPÔT LÉGAL
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
Avril 2019

FSC
Position

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

1010, RUE SHERBROOKE OUEST | BUREAU
MONTREAL (QUEBEC) H3A 2R7 | 510

514 288-5161 OU 1 877 288-5161

info@cpq.qc.ca

CPQ.QC.CA

A solid blue rectangular graphic located at the bottom right of the page.